



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 31 janvier 2008

APE présentes : Aïre, Aire-la-Ville, Avully, Bellevue, Bernex, Centre-Ville, Charmilles/Charles Giron, Chêne-Bougeries, Collex-Bossy, Corsier, Genêts, Grand-Lancy, Jonction, Le Lignon, Lully-Sézenove, Petit-Lancy, Petit-Saconnex, Plainpalais, Saint-Jean /Devin du Village, Seujet-Necker, Thônex, Tivoli, UCE Bossons, Vernier-Village, Versoix, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises

APE Excusées : Anières, Cité-Avanchets, Meinier

Invités : Mme Claude Howald Cheffe de service du GIAP, Mr Didier Bellardant responsable du domaine RH Terrain, Mme Isabelle Gigon adjointe du responsable RH Terrain et Mr Philippe Martignano responsable du domaine Prestation

Comité GAPP : Stéphanie Baron Levrat, Sandra Capeder, Beata Godenzi Rasmussen, Anne Thorel Ruegsegger, Ambre Lavanchy (stagiaire)

Excusé : Richard Alberici

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Ambre Lavanchy

Lieu : Uni-Mail salle MR 160

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Ok

3. Approbation du PV de l'AD du 13 décembre 07

APE Collex-Bossy : A la page 6 du PV du 13 décembre je demandais si c'était possible que les enfants fassent leurs devoirs pendant le parascolaire et non s'ils pouvaient venir après les avoir faits aux études surveillées ou lieux pour devoirs.

4. Le Groupement Intercommunal pour les activités parascolaires (GIAP)

Présentation du GIAP par Mme Howald directrice du service parascolaire, Mr Didier Bellardant responsable du domaine RH Terrain, Mme Isabelle Gigon adjointe du responsable RH Terrain et Mr Philippe Martignano responsable du domaine Prestations

Stéphanie : Souhaite la bienvenue au GIAP, à Monsieur Jean-Marie Boschung, trésorier de la Fédération des cuisines et restaurants scolaires du canton de Genève et à tous les délégués présents ce soir elle souhaite placer cette soirée sous le signe du dialogue et de l'abandon des préjugés habituels en ce qui concerne les parents et le parascolaire.

Claude Howald : Merci de nous recevoir ce soir. Le GIAP est un groupement qui se situe entre la famille et l'école.



La Présentation des employé du GIAP est faite : Isabelle Gigon qui est adjointe du responsable RH Terrain et s'occupe des embauches, Didier Bellardant, responsable RH terrain, Philippe Martignano présent au sein du GIAP depuis octobre 2007 et Jean-Marie Boschung, pilier et trésorier de la Fédération des cuisines et restaurants scolaires et responsable de l'association du restaurant scolaire de Trembley-Crêts et Budé-Genêts.

Le GIAP a été créé en 1993 sur le vote du Grand Conseil et est entré en fonction en 1994. J'occupe la fonction de cheffe de service depuis 1997. Aujourd'hui, le GIAP s'occupe de 10 500 enfants ; en 1997 le chiffre était de 4000. Le GIAP a un budget de 31 millions CHF. Les parents représentent 3 millions et le reste est couvert à hauteur de 10 % provenant du canton de Genève et 90% par les communes (avant c'était 50-50 mais dès 2008 c'est cette nouvelle répartition qui est en vigueur). Dès 2010 les communes prennent en charge le tout.

Le Parascolaire existe en soi depuis longtemps. Avant c'était les classes gardiennes. Mais aujourd'hui, la mission du GIAP est de recevoir les enfants, les autonomiser et les intégrer. Les devoirs ne sont plus gérés par le GIAP qui se charge de l'encadrement du repas de midi fourni par les associations de restaurants scolaires et de l'encadrement entre 16h et 18h. 900 personnes travaillent en tant qu'animateurs au sein du GIAP.

Didier Bellardant: Les chiffres du parascolaire sont aléatoires. Il n'y a pas le même nombre d'enfants tous les jours. 95 % des enfants inscrits viennent au moins une fois par semaine et 60% viennent régulièrement deux à trois fois par semaine. Plus de la moitié des enfants scolarisés en primaire fréquentent le parascolaire. Chaque semaine ce sont en moyenne 9500 repas servis à midi et 3500 enfants chaque soir. Plus l'on s'éloigne du centre ville plus les fréquentations baissent. Cependant, en dix ans la fréquentation a doublé donc les problèmes d'infrastructures et de personnel se sont accru. Actuellement, 850 personnes sont animateurs et 50 personnes sont remplaçantes. On a du personnel qui travaille seulement à midi et d'autre qui font le midi et le soir ce qui correspond à un mi-temps. Il n'y pas de personnes qui travaillent uniquement le soir. Il y a un certain mouvement du personnel dû au temps travail et à l'horaire. Les personnes travaillant seulement le midi sont les plus susceptibles de quitter leur emploi. La pyramide des âges est cependant bien représentée et la majorité du personnel est féminin. On essaie de favoriser le mi-temps plus que le quart-temps. L'accueil entre 7h et 8h existe mais ne concerne que 80 enfants. Cet accueil est exceptionnel, le but n'est pas de créer une demande. En effet, des enfants présents de 7h à 18h n'est pas non plus une solution.

Isabelle Gigon : Très peu d'offres d'emploi sont faites par le GIAP. En effet on reçoit beaucoup d'offres spontanées. Pour être animateur au GIAP, il faut avoir plus de 18 ans, être en bonne santé, avoir un CFC ou une expérience préalable, une maîtrise du français et un certificat de bonne vie et mœurs.

Parcours de l'animateur : Après la séance d'information au GIAP et deux jours de stages non rémunérés (deux à midi et deux l'après-midi) et une période de remplacement-formation sur terrain qui dure de 6 mois à 1 an . Après l'animateur peut devenir un employé fixe avec un salaire mensualisé. L'animateur doit ensuite suivre la formation CEFOC : Tronc commun pour les animateurs de la FASE, employés des ludothèques, etc. C'est une formation obligatoire lors de la première année et après c'est un perfectionnement obligatoire professionnel. Un catalogue de formation continu est édité pour les animateurs et chacun peut faire autant de formations souhaitées.



Philippe Martignano : Le GIAP est le lien entre les parents, les enseignants, les communes, et la Fédération des cuisines et restaurants scolaires. Mon rôle est de faire en sorte que les équipes fassent leur travail dans les meilleures conditions possibles puis de vérifier que l'animation est bien faite. En 2008, il a été mis en place la formation kids dispensée par le service de la jeunesse et du sport et développée avec 24 animateurs du GIAP. Chaque équipe décide de l'animation. Il y a 28 responsables de secteurs qui s'occupent de 3 à 5 équipes.

Jean-Marie Boschung : La Fédération a 3 partenaires : le GIAP, la commune et les associations de restaurants scolaires. La commune représente les locaux et l'énergie puis le GIAP c'est l'encadrement. Les associations de restaurants scolaires se chargent des repas et du matériel. Il existe environ 50 cuisines scolaires à Genève.

Claude Howald : Des documents sur GIAP, son identité et ses valeurs sont à disposition ici. Ils expliquent alors nos relations avec les communes et les associations de restaurants scolaires et quelles sont les responsabilités des animateurs.

Questions :

APE Centre-ville : Vous avez évoqué le premier entretien d'évaluation lors du passage des animateurs de leur statut de temporaire à celui d'employé fixe ; est-ce qu'après il y en a d'autres ?

Isabelle Gigon : Le responsables de secteur s'occupe des animateurs et a des entretiens avec eux mais il n'existe pas une politique spécifique d'entretien. S'il y a un problème, le responsable de secteur nous le dit.

Didier Bellardant : Les entretiens ne sont pas systématique mais le responsable de secteur a des cahiers de bord transmis une fois par année au GIAP. S'il y a des problèmes qui n'ont pas été résolus avec le responsable de secteur alors il peut y avoir un entretien de remédiation

APE Grand-Lancy : Y a-t-il une limite du nombre d'enfants accepté au GIAP?

Didier Bellardant: Les inscriptions se déroulent le 14 ou le 17 mai et début septembre. Ensuite les inscriptions sont arrêtées mais on prend toujours de nouveaux venus. Mais il y 3 critères importants : une équipe en suffisance, de bon locaux et l'argent. Si ces critères ne sont pas remplis, on met les enfants sur liste d'attente. Chaque année 120 personnes partent du GIAP : retraite, etc. Donc, il y a un manque d'encadrement. C'est pour cette raison que parfois l'on demande aux parents s'ils n'ont pas une autre solution que le GIAP. L'attente ne dépasse pas un mois.

APE Grand-Lancy : Quel est le taux d'encadrement ?

Didier Bellardant: Il n'existe pas de loi spécifique sur l'encadrement mais des recommandations au niveau cantonal. Le GIAP suit les recommandations communales sur la petite enfance. C'est-à-dire un adulte pour 12 enfants de moins de 4 ans. Comme le nombre d'enfants varie selon les jours, la norme du GIAP est d'un adulte pour 11 à 15 enfants aux restaurants scolaires et un adulte pour 8 à 12 enfants le soir. En fait, moins un enfants a de discernement plus il a de besoin d'être surveillé. Dans la réalité, cela donne alors un adulte pour 5 petits enfants et un adulte pour 15 enfants de 12 ans.

APE Meyrin : Quel est le lien entre la commune et le GIAP lorsque les locaux sont trop exigus ?

Claude Howald: Il y a une réglementation spécifique dans chaque salle. C'est l'OCIRT (Office Cantonal de l'Inspection et des Relations du Travail) qui définit le nombre maximum que peut contenir une salle. Cette norme peut effectivement parfois poser des problèmes au GIAP.

Pour cette année, les locaux sont pleins. Il faut d'autres locaux mais les démarches sont longues.

APE Meyrin : Quel est le nombre de service minimum ?

Claude Howald : Les enfants ont généralement 30 ou 45 min pour manger.

Philippe Martignano : À Meyrin, c'est spécial car comme il y a beaucoup d'enfants le self-service a été instauré. Autrement un tiers des enfants ne pourrait pas manger.

Jean-Marie Boschung : Ce n'est pas tant le problème des cuisines mais plutôt une question de locaux et de leur capacité d'évacuation.

Philippe Martignano : La capacité maximum est souvent de 55 personnes comprenant enfants et animateurs.

Jean-Marie Boschung : Tous les deux ou trois ans, il y a vérification du nombre d'enfants et de la capacité de la salle.

APE UCE Bossons : Comment les horaires continus vont se développer si vous êtes déjà saturés ?

Stéphanie : Depuis deux ans, vous accueillez les 5 et 6 p. Comment avez-vous fait ?

Didier Bellardant: En fait, même avant cela le GIAP accueillait déjà les 5 et 6P. Donc, il n'y a pas eu plus d'afflux. Il y a eu plus de 1 et 2ème infantine ces dernières années.

Claude Howald : Au sujet des horaires continus, pour l'instant un peu vague. Mais Genève est entré dans le programme ARMOS. Cela signifie une semaine de 5 jours pour les enfants. Ce programme devra être en place peut-être fin 2008. Si les horaires continus se mettent place cela va être un problème d'organisation. Le GIAP devra collaborer avec la FASE (la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), par exemple.

APE Plainpalais : Dans notre APE, des parents relatent le passage difficile d'un enfant de la crèche et l'école. En fait d'une prise en charge totale à une prise en charge moindre. Les 1E sont alors un peu déboussolés. Est-ce que par hasard les enseignants peuvent obtenir une liste des enfants qui vont aux cuisines scolaires et ensuite les accompagner ?

Philippe Martignano : Certains enseignants le font d'ailleurs ; ils ont tous la liste normalement.

Didier Bellardant: Les animateurs devraient pouvoir aussi le faire mais dans certaines écoles les classes de 1E se trouvent à l'opposé les unes des autres. Ceci est complexe.

APE Grand-Lancy : Dans le cahier des charges, il est spécifié que l'enfant doit être pris en charge de l'école au lieu d'accueil de midi. Mais parfois, cela n'est pas le cas et les petits sont laissés sans surveillance comme dans notre école d'En Sauvvy. On a eu une conciliation avec Monsieur Philippe Martignano pour trouver une solution quand au déplacement des petits de leur classe jusqu'aux cuisines scolaires mais les 2E sont toujours sans solution. Certes, on nous a parlé du problème d'effectifs. Mais faudrait-il pas être plus exigeant au niveau du personnel et éviter d'avoir des personnes qui quittent le travail en 2 jours ?



Philippe Martignano : Le GIAP a conscience des ces problèmes. C'est pourquoi dès la rentrée 2008, une liste sur les modalités de prise en charge des enfants sera distribuée aux parents. Si aucune prise en charge des petits n'est faite alors ceci est à réclamer car ce n'est pas normal. Normalement, les enseignants et les animateurs se mettent d'accord sur une procédure en début d'année.

Claude Howald : Il faut mettre en évidence que le passage de la crèche et école est certes difficile et déstabilisant. Même si les enfants ne sont plus à la crèche, le GIAP ne lésine pas sur la sécurité.

APE Plainpalais : La sécurité n'est pas remise en cause mais il existe un manque de protocole direct et clair.

Philippe Martignano : C'est dans cette optique que j'ai demandé que les responsables de secteur rédigent une liste de modalités de prise en charge claire. Je rappelle qu'il ne faut pas oublier de prévenir les animateurs du GIAP lorsqu'un enfant est malade sans cela les animateurs s'inquiètent. La collaboration est mutuelle.

APE Veyrier : Comment le GIAP gère la discipline ? Et quels sont les moyens des animateurs pour faire comprendre aux parents que leur enfant est indiscipliné ? Pouvez-vous renvoyer un enfant ? Je tiens aussi à préciser que dans mon école les animateurs sont excellents.

APE Petit-Saconnex : Quelle est votre position sur les punitions collectives ?

Philippe Martignano : Le GIAP exclut les punitions collectives, et si elles sont pratiquées dans certains lieux il faut alors s'en plaindre. En ce qui concerne les indisciplinés, on envoie des lettres aux parents. S'ils ne réagissent pas, effectivement on peut convoquer les parents aux bureaux du GIAP. Mais on ne renvoie pas les enfants.

APE Plainpalais : A l'escalade les enfants devaient s'entraîner pour la course et donc manquer un vendredi au parascolaire ; les animateurs ont dit qu'il ferait sauter leur inscription du vendredi....car si tout le monde manque alors ils perdraient leur financement

Philippe Martignano : Ceci n'est pas normal du tout.

Claude Howald : Si les enfants sont absents sans excuse le soir on ne facture pas si c'est le midi on facture mais on n'exclut pas.

Stéphanie : Apparemment, il existe des décalages entre ce qui se passe sur le terrain et le règlement officiel....lorsque ce sont des pratiques collectives, il faut nous le dire au GAPP et alors nous transmettons au GIAP. Il faut réduire les tensions et éviter les stigmatisations « les parents méchants et le GIAP incompetent ».

APE Seujet-Necker : Quand on avait eu un problème avec le GIAP on avait alors contacté l'ex-président du GAPP. Il nous avait dit de faire une réunion avec le responsable de secteur mais cela n'avait pas fonctionné puis ensuite un audit fut fait et tout a été résolu...

APE Versoix : Il faudrait en fait plus de communication entre le GIAP et les parents et plus d'informations transmises...

Didier Bellardant: Nos premières communications aux parents pour la rentrée 2008 sont la liste des noms des animateurs et la liste des modalités de prise en charge des petits.



APE Collex-Bossy : Est-il possible que les enfants fassent leurs devoirs pendant le parascolaire ?

APE Petit-Lancy : Est-ce que le GIAP fera parti des conseils d'établissement ?

Claude Howald : Les devoirs ou TTM sont l'affaire de l'école. Le GIAP n'a pas la mission de faire faire les devoirs aux enfants et ne peut déléguer cette tâche à quelqu'un d'autre ceci est une convention entre la DEP et le GIAP. Par contre, dans la réalité, certains animateurs laissent les enfants faire leurs devoirs.

Sur les conseils d'établissement, pour l'instant dans les écoles en REP (réseau d'enseignement prioritaire) Le GIAP est présent et représenté par le responsable de secteur. Mais peu de retour car ce sont des choses assez neuves.

Stéphanie : Ce serait intéressant de faire une fois par an des réunions entre comités d'APE et responsable de secteur et qu'une fois par an le GIAP vienne à une assemblée des délégués.

Il ne faut pas oublier que si vous avez un problème d'enfants non accompagnés à midi aux cuisines scolaires ou autres, il faut alors en informer le GIAP.

APE Centre-ville : Au sujet des devoirs au lieu de laisser faire les enfants leurs devoirs sur une entente il faudrait peut-être leur donner les moyens de le faire.

Stéphanie : C'est pour cela que l'on essaie de mettre les deux lieux pour devoirs en place avec la DEP ce n'est pas au GIAP d'entrer en matière sur ce sujet.

Sandra : La lettre envoyée par la DEP ce mois sur les lieux de devoirs est floue et rien n'est vraiment mis en place.

Stéphanie : Sur ce sujet retenons deux choses positives : la collaboration GAPP et SPG et le fait que la lettre insiste sur le fait que s'il y a un problème avec votre enfant il faut alors en parler à l'enseignant.

APE Plainpalais : Sur le fait de récupérer son enfant avant 18 heures au parascolaire pour que peut-être l'enfant fasse ses devoirs à la maison Y a-t-il du changement ?

Stéphanie : c'est le règlement du GIAP vous ne pouvez pas récupérer votre enfant avant 18h surtout si une animation se passe à l'extérieur.

4. Secrétariat

Anne : Les adresses électroniques et les mots de passe seront créés dès la semaine prochaine. Exemple : ape-anieres@gapp.ch. Ensuite il faudra savoir où rediriger les e-mails soit seulement sur l'e-mail du président ou sur tous les e-mails du comité.

APE Corsier : Recevra-t-on les infos par cet e-mail ?

Anne : oui, de plus vous pourrez aussi gérer votre page APE depuis chez vous et ainsi vous mettrez directement vos communications sur cette page.



Au sujet de la plaquette de présentation d'une APE et du GAPP ; on a 2 maquettes. On va vous les passez et voir quelle est celle qui plaît le plus. Ces plaquettes vont être traduites en 5 langues dont 5 000 exemplaires en chaque langue. La version française est financée par la Loterie et les autres par le DIP pt-être...l'espace laissé en beige ou blanc sur les plaquettes sont pour placer le nom et les coordonnées de votre APE.

6. Communications des APE

APE Saint-Jean : Je ne suis pas la déléguée officielle mais remplace. J'ai une question. Notre APE aimerait organiser une assemblée générale en mars pour les parents et à cette occasion aimerait inviter quelqu'un du GAPP qui viendrait pour expliquer le double degré ; est-ce possible ?

Stéphanie. : Pas de souci, il faut contacter Anne au secrétariat et ne pas oublier notre assemblée générale du 13 mars

APE Tivoli : Nous sommes une nouvelle APE créée le 21 janvier 2008

APE Charmilles : Nous sommes en train de nous reconstituer. Une réunion a lieu le mois prochain et nous espérons que cette réunion permettra la reconstitution de notre APE.

APE Grand-Lancy : On vous a envoyé une lettre au sujet du déplacement des enfants de l'école En Sauvy le midi. Ils doivent aller tous seuls de leur classe à l'aula et pour les petits ceci est dangereux. On a eu une discussion avec la responsable parascolaire et les parents Une solution a été trouvée pour les enfants de 1E mais pas 2E enfantine.

Sandra : L'APE Beaulieu-Grottes-Crochettes organise une conférence-débat le 4 mars avec la présence de Monsieur Charles Beer sur l'orthographe, à l'Université Ouvrière de Genève car les parents restent insatisfaits sur ce point.

5. Communications du comité

- CEP

Stéphanie : La CEP a eu lieu le 24 janvier et il y aura des remplacements de délégués...

- Questions sur la santé

APE Plainpalais : Il serait important de traiter de l'hygiène dentaire

- Vernissage Ethnopoly

Beata : Ce fut un succès, il y avait l'inspecteur de Meyrin, une assistante sociale de Meyrin, le directeur de l'école des Palettes, le directeur de l'organe genevois de répartitions des bénéfiques de Loterie Romande, etc. Donc, ce sont des personnes ressources pour d'éventuels financements pour des Ethnopoly.

Les personnes des Avanchets sont prêtes à témoigner. La SPG doit faire une sensibilisation auprès des enseignants. Seules la Direction de l'Enseignement Primaire était peu représentée...notre démarche avec le jeu Ethnopoly doit rester avant tout pédagogique sur le sujet de l'altérité



APE Meyrin : Quelqu'un peut venir en parler à l'une de nos réunions pour nous dire comment organiser, etc.

Beata : Les membres de l'APECA sont disponibles pour ce type d'intervention mais bientôt il y aura un DVD du film Ethnopoly comprenant un menu qui explique toutes les démarches pour organiser, etc. Il sera disponible vers fin mars

- « Beer Tour »

Anne : Six dates sont prévues et une septième au cas où il y aurait annulation. On met en place ces conférences avec la DGEP qui se charge de la location des salles. Nous vous communiquerons les dates et les lieux dès que nous les saurons.

APE Thônex : Ces conférences sont pour les parents ? Est-ce qu'une lettre d'informations sera envoyée aux parents?

Anne : Une lettre faite conjointement le GAPP et la DEP sera envoyée. Les conférences sont gratuites et ouvertes à tous. Dès que les dates et lieux seront connus, on prendra contact avec toutes les APE pour que l'information soit relayée largement. Les parents doivent être présents car les Conseils d'Établissement vont modifier beaucoup de choses. Un établissement sera égal à 16 classes.

- Bulletin du GAPP

Stéphanie : Il faudra en discuter la prochaine fois

6. Divers

Stéphanie : Nous sommes sollicités *sur le projet ou le contre-projet* au sujet du cycle

Anne : En fait il y a deux initiatives différentes et un contre-projetnotre difficulté c'est de comprendre les enjeux réellement

APE Corsier : Est-ce judicieux que le GAPP prenne position...

Stéphanie : Il ne s'agit pas de prendre position mais une commission peut nous demander notre avis

Sandra : Je trouve que ce qui se prépare est inquiétant. On peut s'y intéresser car nos enfants seront bientôt au cycle si le retour aux sections se fait alors le primaire deviendra l'école de sélection.

APE Thônex : Y a-t-il un groupement des APE Cycle d'Orientation ?

Stéphanie : Il existe la FAPECO : <http://www.fapeco.ch>

Sondage des plaquettes

APE bariolée : 16

APE bordeaux : 19

Fin 22h45